

Modification des Statuts

Objekttyp: **AssociationNews**

Zeitschrift: **Heimatschutz = Patrimoine**

Band (Jahr): **40 (1945)**

Heft 1

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

de la Ligue du Patrimoine National (*HEIMATSCHUTZ*) se tiendra

à Zurich les samedi et dimanche 23-24 juin 1945

Samedi 23 juin:

- 15 heures: Rassemblement à la Gessnerallee près de la gare centrale. Départ en tram pour Brunau. Visite de diverses propriétés et collation offerte par la section de Zurich.
- 19 heures: Dîner dans la Maison des Congrès (6 fr.).
- 20 h. 30: Rapports de MM. Corrodi et Kopp sur les « Occasions de travail et le Heimatschutz ». Soirée récréative. Productions du cabaret « Cornichon ».

Dimanche 24 juin:

- 9 h. 30: Assemblée générale à l'Hôtel de Ville (allocution présidentielle, rapports administratifs, modifications aux statuts, divers), puis visite de l'Hôtel de Ville restauré.
- 11 h. 30: Déjeuner au Saffran (fr. 5.50).
- 13 h. 25: Départ de Zurich, gare centrale (billet collectif) pour Dielsdorf et visite à la petite ville de Regensberg qui fait l'objet d'un plan général de restauration.
- 19 h. 03: Arrivée à Zurich.

Prière de s'annoncer au Secrétariat général (Heimethuus, Uraniabrücke, Zurich I) jusqu'au 20 juin, dernier délai (en raison des difficultés économiques). Les participants voudront bien prendre l'initiative de choisir leur logement.

Modification des Statuts

Les modifications statutaires suivantes seront soumises à l'assemblée générale du dimanche 24 juin¹.

- a) *Article 1*: La Ligue a pour but de conserver à notre patrie *et de développer* les caractères particuliers qu'elle doit à la fois à la nature et à son histoire.
- b) Les *articles 11—13* concernant l'assemblée des délégués sont supprimés, les fonctions de cet organe n'ayant plus aujourd'hui leur raison d'être et se trouvant confondues avec celles de l'assemblée générale.
- c) *L'article 14*: « La Commission directrice est composée d'un président et de 12 à 15 autres membres » est remplacé par *Le Comité central se compose des présidents des sections et d'autres membres (15 au maximum) élus par l'assemblée générale. Il peut confier l'expédition d'affaires urgentes à une commission de 3 à 5 membres choisis dans son sein.*
- d) Art. nouveau: *Les présidents de sections qui assistent aux séances du Comité central seront défrayés par les sections qu'ils représentent. Les autres membres du Comité central le seront par la Caisse centrale.*

¹ Les adjonctions et modifications proposées sont marquées en italiques.